

**L'ASPTT JUDO STARSBOURG : UN PROJET
DE DEVELOPPEMENT EN LIEN AVEC LA
POLITIQUE DE LA VILLE**

Samir MANJI

Professeur de judo à l'A.S.P.T.T Strasbourg

Avant toute chose, il est je pense important de resituer le quartier de HautePierre. C'est 19000 habitants soit 7% de la population strasbourgeoise. Un quartier constitué de 11 mailles hexagonales, à l'image d'une ruche d'abeille. Chaque maille étant dévolue à une fonction bien précise : habitat, centre commercial, C.H.U., entreprises, jardin, parc de loisir. Seul cinq mailles sont concernées par l'habitat et dans chacune d'elle il y a une crèche, une maternelle, une école, un gymnase. Il y a également deux collèges, dans la maille Brigitte le collège Erasme et dans la maille Karine le collège François truffaut.

La place du sport dans les quartiers : 47% des enfants pratiquent une activité sportive de manière ponctuelle, telle que les animations de rue, les activités périscolaires, l'activité proposées par les centres socioculturels, du sport loisir sans aucun encadrement. Il n'y a seulement que 13% des enfants qui pratiquent une activité dans un club, telle que la natation, le karaté, l'athlétisme, le judo.

Début du projet « Judo à HautePierre » : 1999/2000, le premier projet judo qui est d'installer des activités périscolaires dans le quartier de HautePierre est déposé à la ville de Strasbourg. Début de l'opération « les mercredis du judo » au gymnase Brigitte.

2000/2001, suite à une forte demande, une première annexe du club de judo voit le jour au gymnase Brigitte. Les activités judo en périscolaires débutent dans quelques écoles à HautePierre. Des stages judo-vacances sont organisés pendant toutes les vacances scolaires. Augmentation des créneaux d'entraînement à la maille Athéna. 2001/2002, le projet des activités périscolaires se développe, et les cinq écoles élémentaires du quartier de HautePierre sont concernées. La même année il y a la création d'une deuxième annexe dans le gymnase Catherine. Premier Grand tournoi de sumo « inter-HautePierre ».

2002/2003, les créneaux d'entraînements dans les annexes Brigitte et Catherine se multiplient suite à une forte augmentation des licenciés. Les tournois de sumo deviennent une réelle identité de club dans le quartier.

2003/2004, le tournoi de sumo s'agrandit encore avec la participation du centre socioculturel, du club de karaté de HautePierre et des clubs de judo de Cronembourg et Koenigshoffen. Il regroupe chaque fin de trimestre plus de 260 enfants. 2004/2005, la section judo de l'ASPTT a été choisie pour faire partie du dispositif SARKOZY. La section continue son développement en ciblant cette fois-ci les préadolescents des collèges du quartier. Les démarches sont bien avancées, pour un projet qui s'intitule « 100 ceintures noires pour 100 emplois ». Des stages judo-compétition sont mis en place.

2005-2006, Début du projet « 100 ceintures noires pour 100 emplois ». Nous nous sommes donnés un nouvel objectif, avec comme partenaires la ligue d'Alsace de judo, la D.D.R.J.S., la ville de Strasbourg et le rectorat, en nous appuyant sur le dispositif «100 ceintures noires » qui est un projet d'éducation et de socialisation pilotée par la ligue d'Alsace et la Fédération Française de Judo. Premier trimestre : une classe de 6ème au collège Erasme.

Deuxième trimestre: une classe de 6ème SEGPA au collège Erasme. Troisième trimestre: une classe de 6ème au collège Erasme. Pendant les vacances: intervention les après-midi à l'école ouverte au collège François Truffaut

2006-2007: Création d'un nouveau poste. Début du projet 20 ceintures noires à Elsau. Création d'une annexe au club dans le quartier de l'Elsau.

Perspectives : Nous avons trois objectifs : 1) Projet socio éducatif : avec les activités périscolaires en CEL, avec le projet 100 ceintures noires aux collèges ; 2) Projet sportif : création d'une classe sportive dans l'un des deux collèges ; 3) Projet de développement : agrandir le club en créant les deux dernières annexes de Hautepierre, élargir le secteur de développement à Elsau puis au Parc des Poteries, créer un nouveau poste afin d'assouvir ce projet.

LA MISE EN RELATION AVEC DIFFERENTES INSTITUTIONS

Bernard MESSNER
Président de la ligue d'Alsace FFJDA

Très rapidement, je vais essayer de compléter le travail que vient de présenter Samir. Tout d'abord je voudrais tordre le coup à quelque chose qu'on dit toujours, « chez vous en Alsace c'est différent, ce n'est pas pareil ». Simplement, c'est peut être aussi du à mon parcours, je crois que j'ai fait tout ce qui pouvait être fait en terme de fonctions dans le monde du judo, pour terminer à un moment donné comme directeur adjoint du CREPS de Strasbourg après avoir été à l'origine de la création de la structure d'accès au sport de haut niveau. Pour mettre en place des structures qui permettent aux jeunes de s'entraîner, de se consacrer à des passions, que ce soit sportif, musical ou autre, il a fallu passer par le biais de l'école et organiser une structure qui permette d'aménager les cours ou de leur donner des possibilités de travail en dehors des heures de cours et je me suis tout de suite rendu compte que nous ne pouvons pas mettre en place de structures pérennes dans le domaine de l'aide aux jeunes si nous ne respectons pas certaines démarches par rapport aux gens que nous avons en face de nous.

Première des choses, le monde du ministère de l'éducation nationale est un monde, excusez moi du terme, fermé, complètement hermétique, et là ça n'engage que moi, obtus.

Si vous ne passez pas par eux, si vous ne les mettez pas dans le coup, de toute façon ils auront quelque chose à reprocher et même si ils sont parfois favorables, ils vous tireront dans les pattes si vous ne les avez pas contactés. Donc, si vous voulez rentrer dans les écoles, il faut passer par le chef d'établissement. Un des leviers assez commode, c'est par le biais des professeurs et enseignants d'éducation physique. J'ai été enseignant d'éducation physique donc je sais de quoi je parle, même si dans ce milieu là, on a parfois du mal à les convaincre que le judo ce n'est pas que de la compétition, ça n'est pas que de la recherche de médailles. Ensuite, il faut que ces partenaires là se disent « qu'est ce que ça va me rapporter si celui là vient mettre son nez la dedans ? ». C'est le levier pour leur expliquer effectivement, que sur un certain nombre de situations, nous leur amenons quelque chose et avec ces jeunes on va arriver à des résultats. Et à partir du moment où il y a l'évaluation, dont on a parlé tout à l'heure, on a pris 20 gamins, sur 20 gamins deux ont disparus, sur les 18 qui restent, tant et tant ont augmenté leur travail, d'autres ont réussis à avoir les félicitations, le chef d'établissement et les profs se disent « vous avez vu comme on est bon ». Donc quelque part vous avez gagné.

Ensuite la démarche par rapport aux politiques, c'est la même chose. Le gros handicap par rapport aux politiques, que ce soit conseils généraux ou régionaux, c'est qu'ils veulent des



actions qui aient des résultats tout de suite. Or, dans ce secteur, c'est vraiment le secteur où vous ne pouvez pas avoir des résultats tout de suite. Donc, il y a tout un travail de lobbying à faire auprès des politiques en mettant en avant les éléments dont ils peuvent eux ensuite se targuer en disant « vous avez vu ce que la ville de Strasbourg a réussi à mettre en place, vous avez vu ce que le conseil général du Bas Rhin a mis en place, ... ». À partir de là ils donnent des moyens. Ensuite, c'est effectivement l'importance des évaluations chiffrées : on a pris tant de gamins, on en a amené tant à ceci ou cela. Lorsque vous leur filez un compte rendu de 20 pages, ils ne lisent que les deux premières et si sur ces deux premières pages vous n'avez pas mis l'essentiel, ça passe sous la pile de dossiers. C'est donc une démarche de ce type que nous avons employé. Systématiquement se tourner vers le milieu de l'éducation, vers les établissements qui ont ce genre de problèmes, voir avec les professeurs d'EPS qui vous mettront en relation avec l'inspecteur de l'IPR, les chefs d'établissements qui vont pouvoir inscrire cette démarche là dans le projet d'établissement et là vous avez une possibilité de travailler avec les clubs en leur permettant de démultiplier leurs actions.

Ensuite, l'intérêt énorme par rapport aux politiques, c'est que vous venez avec des projets où on dit nous on va vous prendre en main des gamins au moins sur trois ans puisque nous avons l'objectif de la ceinture noire. Reste à déterminer la période intéressante à laquelle leur proposer cela, non pas à la veille d'élections par exemple.

Tout notre axe de travail c'est l'opération « 100 ceintures noires » et à partir de là, on l'adapte en fonction des moyens et fluctuations du moment. Seule difficulté pour les jeunes, c'est que cela débouche souvent sur des CDD mais les opérations finissent toujours par s'arranger. N'empêche qu'à un moment donné se pose le problème crucial du financement d'un encadrement. Si nous n'arrivons pas à financer cet encadrement, les affaires ne pourront pas se développer et alors là personnellement, en tant que Président de ligue, je m'opposerai au démarrage de l'action si je n'ai pas quelqu'un qui puisse assurer la chose, parce qu'il n'y a rien de pire que de développer et de se retrouver débordé en terme de volume horaire. Il faut être capable de dire si vous ne nous donnez pas ça, nous n'irons pas plus loin.

L'autre lobby que nous avons travaillé mais pas encore assez à mon goût, c'est celui de la presse, arriver à ce que la presse parle de ces opérations là et pas simplement de la médaille, que de temps en temps ils acceptent de faire un article de fond.